



**L'AUD cherche
sa/son stagiaire
« Inventaire
du patrimoine
et formes
urbaines »**



L'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer (AUD), en quelques mots ...

L'Agence est une association de loi 1901 qui intervient en matière d'urbanisme et de développement du territoire. Elle constitue un lieu d'échanges et de travail collaboratif au service de ses membres et de ses partenaires.

- Nous suivons les évolutions urbaines et développons l'observation territoriale
- Nous participons à la définition des politiques d'aménagement et de développement
- Nous élaborons les documents d'urbanisme et de planification
- Nous préparons les projets métropolitains et territoriaux
- Nous contribuons à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et de la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Nous accompagnons les coopérations avec les territoires voisins.
- Nous portons le dispositif Pays d'art et d'histoire (Pah) de Saint-Omer

LES MISSIONS :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Déplacements (PLUi-D) de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (53 communes) et en étroite collaboration avec l'équipe de l'Agence d'urbanisme et les services urbanisme et instructeur de l'agglomération, les missions du stage seront les suivantes :

Réaliser un travail de terrain, qui servira à alimenter le volet réglementaire du PLUi-D de la CAPSO :

- Mettre à jour l'inventaire des fiches patrimoines sur les communes labellisées du Pays d'art et d'histoire (32 communes) en intégrant l'inventaire réalisé par le Comité d'Histoire du Haut-Pays (18 communes)
- Réaliser l'inventaire du patrimoine sur le Pays d'Aire (4 communes)
- Identifier les formes urbaines par commune et réaliser une analyse urbaine des futurs sites d'OAP

Réaliser un volet réglementaire / stratégique du PLUi-D de la CAPSO

- Mettre à jour, uniformiser et rédiger le contenu des fiches de préconisation et de prescription sur les biens repris dans l'inventaire
- Rédiger des préconisations à l'attention du Bureau d'études Verdi pour la rédaction du règlement en fonction des formes urbaines identifiées sur le terrain
- Réaliser des dessins et cartographies, dans l'optique d'alimenter le diagnostic patrimoine et formes urbaines et d'illustrer le futur règlement et les fiches.

LE PROFIL :

- Formation supérieure (Bac+4 ou Bac+5) en architecture, urbanisme, aménagement ou protection du patrimoine
- Appétence, sensibilité aux questions de gestion et de protection du patrimoine
- Motivé.e et dynamique
- Méthodique et rigoureux
- Permis B obligatoire (travail de terrain)

DURÉE DU STAGE :

Stage de 6 mois à partir d'avril 2024, 35 heures par semaine.

Gratification selon réglementation en vigueur ; tickets restaurants ; prise en charge à 50% de l'abonnement transports.

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE :

Envoyer votre CV et une lettre de motivation avant le 26 janvier 2024 à l'attention de Monsieur Christophe MOLIN, Directeur Général de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer - Centre Administratif Saint-Louis - Rue Saint-Sépulcre - CS 90 128 - 62 503 SAINT-OMER CEDEX, ou par e-mail à : emeline-boulangier@aud-stomer.fr

Les entretiens se dérouleront la semaine du 19 février 2024, dans nos locaux à Saint-Omer.

Sites internet : www.aud-stomer.fr et www.patrimoines-saint-omer.fr